

Conseil scientifique - Formation plénière
Mardi 19 septembre 2023, 14h – 15h
Compte rendu

Présents : Eberhard Kienle, Clément De Chaisemartin, Martial Foucault, Sergei Guriev, Anne Revillard, Emanuele Ferragina, Philippe Coulangeon, Pierre François, Caterina Froio, Dina Waked, Thierry Mayer, Stefan Pollinger, Mathieu Fulla, Florence Faucher, Sophie Dubuisson-Quellier, Minra Safi, Réjane Sénac, Alain Dieckhoff, Nicolas Sauger, Nicolas Ghio, Guillaume Tusseau, Heleva Alviar, Séverine Dusollier, Sabine Dullin.

Absents ou excusés : Florence Bernault, Emmanuelle Loyer, Roberto Galbiati, Didier Demazière, Anne-Solenne de Roux, Mathias Vicherat, Fabrice Melleray, Anne Muxel.

Assistent à la réunion :

Bénédicte Barbé, chargée de mission, Direction scientifique
Carole Jourdan, directrice du pôle académique, DRH
Antonin Schiera, directeur adjoint du pôle académique, DRH

1 / Validation du compte rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation plénière le 24 janvier 2023 et du compte rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation plénière le 27 juin 2023.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation plénière le 24 janvier 2023 et le compte rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation plénière le 27 juin 2023.

2 / Présentation de la feuille de route de la Direction de la Formation et de la Recherche.

Eberhard Kienle donne la parole à Sergei Guriev pour la présentation de la feuille de route de la Direction de la Formation et de la Recherche.

Sergei Guriev rappelle que l'ambition de Sciences Po est d'approfondir sa capacité d'enseignement et de recherche. Pour ce faire, plusieurs axes de travail ont été identifiés :

- Excellence et attractivité : exigence de formation et de recherche.
- Engagement et ouverture : diffusion, valorisation, promotion des recherches, des savoirs, des programmes de formation. L'ouverture est également une ouverture sociale autour de l'égalité des chances.
- Gouvernance et organisation : la Direction de la Formation et de la Recherche pilote les programmes de formation et de recherche et est en charge de l'évaluation de la formation et de la recherche.

Sergei Guriev indique qu'une nouvelle instance a été créée pour remplacer le Conseil des doyens : le Comité académique qui s'occupe, entre autres, de l'évaluation des programmes de formation. Une réunion à destination de l'ensemble de la DFR sera organisée le 29 septembre afin de présenter le document à l'ensemble des membres de la DFR et également pour annoncer qu'une adresse email est disponible afin de faire part de toute piste d'amélioration potentielle.

Sergei Guriev explique que le document présenté ce jour comporte les pistes concrètes afin de concrétiser le rapprochement entre la formation et la recherche souhaité avec la création de la DFR. Pour toutes les pistes envisagées, sont évoquées les entités internes et externes qui devront les mettre en œuvre. Cette feuille de route a également été transmise aux directions ne faisant pas partie du périmètre de la DFR et plusieurs retours et corrections ont déjà été remontés. Sergei Guriev rappelle que la feuille de route n'est pas figée et qu'elle pourra évoluer. Cependant, le but premier de ce document est de concrétiser les grands axes de la stratégie de Sciences Po à horizon 2030. Le chiffrage (budgets, effectifs) sera réalisé ultérieurement.

Anne-Solenne De Roux ajoute qu'un équilibre entre le besoin de précision et la nécessité d'impliquer toutes les activités de la DFR a été recherché durant l'établissement de la feuille de route de la DFR. Cependant, si les membres estiment à la lecture du document que certaines informations ne sont pas assez précises ou mal formulées, il conviendra de faire remonter les éventuelles remarques afin d'améliorer la feuille de route de la DFR. L'idée est également de procéder à un bilan annuel, puis de définir les objectifs prioritaires de l'année suivante.

Eberhard Kienle ouvre le débat.

Florence Faucher souligne la richesse du document présenté et souhaite formuler plusieurs remarques. Elle suggère que les directeurs et directrices d'unités de recherche puissent être associés aux réunions du Comac, en raison de leurs connaissances quant aux cours dispensés et aux profils des chercheurs présents dans les centres de recherche. Concernant l'évaluation de la qualité des enseignements, Florence Faucher indique que la plupart des universités internationales procèdent à des évaluations a priori des syllabus avec des consignes plus strictes que celles données à Sciences Po en termes d'évaluation. En outre, Florence Faucher estime qu'il est important que les responsables pédagogiques aient une meilleure connaissance de la faculté permanente. Sur la planification des enseignements, elle suggère d'avoir une

planification à l'année et non pas au semestre, voire des enseignements planifiés deux ou trois ans à l'avance afin de permettre à la faculté permanente de planifier son temps, ce qui aiderait beaucoup les responsables pédagogiques. Concernant le partage des bonnes pratiques, Florence Faucher indique que cela a été mis en place au sein du département de science politique. S'agissant des centres de recherche, elle signale qu'ils font face à des surcharges de travail administratif devant être prises en compte afin d'assurer la bonne poursuite des projets initiés par ces centres de recherche. En outre, Florence Faucher estime que Sciences Po pourrait communiquer davantage sur les résultats des recherches en direction des médias. Sur l'accessibilité des campus, Florence Faucher souligne que le campus de Menton est pointé comme un campus posant des questions de soutenabilité. Concernant l'ancrage européen de nombreux cours qui serait négligé, elle indique que le rapport sur l'enseignement de l'Europe à Sciences Po souligne un certain nombre de faiblesses en raison des divergences existantes entre les différents enseignants sur la manière d'aborder l'enseignement de l'Europe à Sciences Po. S'agissant des transitions numériques et écologiques et sur la nécessité d'augmenter les relations avec les sciences exactes, Florence Faucher estime qu'il est vital de promouvoir les recherches en sciences sociales permettant de comprendre et d'anticiper les évolutions et les transitions prenant place au sein de la société. Florence Faucher rappelle que Sciences Po se félicite d'offrir une formation pluridisciplinaire à ses étudiants, mais elle souligne qu'il est important que les étudiants disposent de fortes bases disciplinaires. Enfin, s'agissant de la lutte contre les discriminations, Florence Faucher suggère d'accompagner la création de dispositifs permettant véritablement la prise en compte de la présence des minorités. Elle termine en indiquant qu'avoir 30 % de femmes dans le personnel académique et leur demander de réaliser 50 % des tâches administratives est très problématique.

Réjane Sénac revient sur les pages 10 et 11 de la feuille de route concernant la lutte contre les discriminations et les inégalités de genre. Dans les actions à engager, il est envisagé de promouvoir les certifications portées par Presage, mais également de créer un institut pour les transformations féministes qui permettra la création de nouveaux enseignements et d'un réseau de recherche en études de genre au service du débat public, en lien avec Presage. Elle souhaite faire remarquer que Presage existe depuis 13 ans. Il lui semble donc étrange que Presage ne devienne pas cet institut en études de genre et soit plutôt présenté comme une structure en appui d'un futur institut. En outre, Réjane Sénac indique que, lors du Comité de direction de Presage, l'idée directrice était plutôt de transformer Presage en institut en études de genre et pas seulement sur les transformations féministes.

Sophie Dubuisson-Quellier revient sur les propositions faites par Florence Faucher. Concernant l'idée d'impliquer plus fortement les directions de centres dans les aspects pédagogiques, elle s'interroge sur la composition des plaquettes de Master au sein desquelles il est inscrit que ce sont des intervenants extérieurs qui couvrent des cours fondamentaux pour lesquels Sciences Po dispose de compétences en interne dans les centres de recherche, notamment grâce aux chercheurs de la faculté permanente. Elle estime indispensable de faire appel à ces compétences et indique que les directions de centres sont probablement les bons interlocuteurs pour appliquer cela. Par ailleurs, Sophie Dubuisson-Quellier revient sur les questions de transition environnementale

en indiquant qu'actuellement ce sont les chercheurs des sciences exactes qui sont écoutés, alors même que ces transitions impliquent des processus sociaux, politiques, économiques complexes qu'ils ne maîtrisent pas. Elle souligne l'importance d'améliorer la visibilité des compétences des SHS sur ces questions de transition.

Anne-Solenne De Roux rappelle que la feuille de route de la DFR sera le document de référence vers lequel se tourner afin de se situer par rapport à un programme dans les prochaines années. Il est important de discuter des modalités de mise en œuvre en allant directement dans les centres et en travaillant avec les secteurs pédagogiques pour identifier ce qui pourrait être utilisé et quels seraient les moyens supplémentaires à déployer.

Séverine Dusollier indique avoir été étonnée à la lecture de la partie consacrée à la recherche, notamment sur le premier point « Développement, appui, financement ». Elle n'est pas sûre de comprendre ce que signifie « élaborer et mettre en œuvre une stratégie de réponse aux appels à projets favorisant l'extension des champs de recherche irriguant la formation ». En effet, Séverine Dusollier ne comprend pas pourquoi les stratégies de réponse aux appels à projets devraient se limiter à ces nouveaux champs de recherche. En outre, Séverine Dusollier pointe la partie « diffusion, valorisation, promotion » en indiquant qu'il semble manquer une communication interne pour permettre à chacun de pouvoir identifier ce que font ses collègues et d'avoir connaissance des différents projets de recherche menés au sein de Sciences Po. Elle suggère de favoriser l'échange interdisciplinaire, notamment en conviant les chercheurs aux différents séminaires et événements ayant lieu tout au long de l'année.

Eberhard Kienle souhaite revenir sur plusieurs points qui lui paraissent importants. Premièrement, il estime que la feuille de route de la DFR est très ambitieuse. Par conséquent, au regard des contraintes de moyens, aussi bien financiers qu'humains, il s'interroge sur la possibilité d'accorder la même priorité à toutes ces pistes stratégiques. Eberhard Kienle suggère donc d'éventuellement établir un ordre de priorité entre les différents items présents sur la feuille de route de la DFR. Deuxièmement, Eberhard Kienle souligne que la composition et les prérogatives du Comité académique ne sont pas clairement identifiées et identifiables. Il s'interroge sur l'articulation de ce Comité académique par rapport au Conseil scientifique. Ensuite, concernant les classements internationaux, Eberhard Kienle indique que Sciences Po obtient des résultats respectables, mais il doute que ces classements soient les seuls indicateurs permettant de mesurer la performance de l'université. Il rappelle également que plusieurs fois l'accent a été mis sur la nécessité d'accompagner les porteurs de projet. Eberhard Kienle souhaite donc avoir des précisions quant à cette volonté d'accompagnement des porteurs de projet. Il ajoute que certaines universités disposent de bureaux dans lesquels les porteurs de projet se rendent pour demander des fonds pour financer leurs projets, fonds qui leur sont très généralement accordés.

Martial Foucault s'étonne que la question de la formation continue, notamment les relations entre recherche et formation continue et entre formation initiale et formation continue, ne soient pas évoquées dans cette feuille de route de la DFR.

Sergei Guriev remercie les participants pour leurs questions et propositions. Concernant les liens entre l'Exed, les Écoles et les centres de recherche, il indique que le nouveau directeur de la formation continue s'est vu confier l'objectif d'impliquer davantage la faculté permanente dans les programmes proposés. Concernant la composition permanente du Comac, il déclare que les personnes siégeant au sein de ce comité sont les doyens, les directeurs et directrices de département, la directrice des affaires internationales, le secrétaire général et la directrice de la scolarité et de la réussite étudiante, ainsi que Mathias Vicherat, Anne-Solenne De Roux et lui-même. Il précise qu'en fonction des sujets traités, d'autres personnes pourront être invitées à y participer. Concernant le sujet de la priorisation des objectifs évoqué par Eberhard Kienle, Sergei Guriev indique qu'il semble effectivement important de prioriser en fonction des besoins et des ressources disponibles. S'agissant de l'évaluation des syllabus et l'implication de la faculté permanente dans le design des programmes de formation, Sergei Guriev indique que cela est mentionné dans l'item : « élaborer un socle commun des missions des conseillers scientifiques au sein des secteurs pédagogiques ». En effet, la faculté permanente sera invitée à travailler avec les responsables pédagogiques au recrutement des enseignants vacataires, et une fiche de poste pour le poste de directeur scientifique de formation va être élaborée de manière à réduire le recours aux intervenants externes. Il souligne cependant qu'il existe des programmes de formation pour lesquels Sciences Po ne dispose pas des compétences requises pour les dispenser. Sergei Guriev conclut en affirmant que toutes les questions et propositions seront prises en compte pour l'amélioration de la feuille de route de la DFR.

3 / Avis sur les révisions du référentiel des activités pédagogiques de la faculté permanente.

Eberhard Kienle rappelle que ce point est reporté à un prochain Conseil scientifique.

4/Questions diverses.

Sergei Guriev indique que Mathias Vicherat lui a confié la fonction de président du Comité de recherche en vue de la nomination d'un nouveau doyen ou d'une nouvelle doyenne de l'Ecole de la recherche. Il précise que la parité entre les femmes et les hommes sera respectée au sein de ce comité et que les cinq disciplines y seront représentées. De plus, un représentant de la communauté des doyens et un observateur élu doctorant siégeront à ce comité. Le calendrier prévoit un dépôt des candidatures à la mi-décembre 2023, des auditions en janvier 2024 et une décision en février 2024.

Bénédicte Barbé indique que, comme chaque année, une élection pour un mandat d'un an sera organisée pour le collège G au Conseil scientifique ; ce collège rassemble les postdoctorants, recrutés depuis au moins 6 mois à la date du premier tour. La date limite de candidature est fixée au 9 octobre 2023 pour un premier tour prenant place durant la dernière semaine d'octobre, sachant qu'un deuxième tour devra avoir lieu si

la participation au premier tour est insuffisante. Bénédicte Barbé rappelle que le postdoctorant élu ne siègera qu'en formation plénière.